



MONITEURS DE SPORT

ARRÊTONS DE JOUER !!

COMMUNIQUÉ :

FO Justice a interpellé la DAP s'agissant de l'augmentation indemnitaire des Moniteurs de Sport.

En effet, les deux derniers Projets de Loi de Finances (PLF) ont successivement revalorisé de 300€ cette indemnité pour la porter à 600€ au titre de l'année 2023 et à 900€ au titre de l'année 2024. Cette indemnité est payable au mois de décembre.

Cependant, il s'avère que depuis tout ce temps, la DGAFP (la Fonction Publique) traine des pieds pour autoriser la publication des textes nécessaires au paiement de ces augmentations. Ces manipulations inadmissibles privent les Personnels de leur droit à cette indemnité, car en jouant la montre, c'est jouer pour empêcher toute rétroactivité et chercher des économies sur le dos des Personnels !

CELA EST PUREMENT INADMISSIBLE !

Aujourd'hui, après maintes sollicitations et durant la bilatérale entre FO et la DAP, on nous informe qu'un premier arrêté a été publié permettant ainsi le paiement de montant à minima de 600€ au mois de décembre 2024.

Mais, pour l'année 2024 c'était bien 900€ qui étaient attendus. Faute de texte avant la fin de l'année 2024, la situation risque à nouveau de voir le montant de l'indemnité figée à 600€.

FO Justice exige que la DGAFP valide les textes en temps et en heure. Les Moniteurs de Sport ont été assez patients !

Il est impératif que ce texte soit validé dans les prochaines semaines afin que le montant payable en décembre 2024 ne soit pas de 600€ mais bien de 900€ comme cela était annoncé dans le PLF 2024... le 29 septembre 2023 !

